

# Coiffure Orléans

## CAP Coiffure - 1 ou 2 ans

Le CAP Coiffure et tous les autres examens préparés à l'école **Alexiss** sont des diplômes d'Etat. Aucun supplément n'est demandé aux élèves. Les prix sont NETS et ne comportent aucun module, option ou autre prestation qui ne feraient qu'augmenter le coût initial de la formation diplômante.

L'école de coiffure **Alexiss** utilise les produits de la marque : L'ORÉAL - PERMA

HORAIRES DES COURS : 9h - 12h15 / 13h30 - 16h45, il est demandé aux élèves d'arriver 10 mn avant le début des cours

### Liste du matériel :

1 tête de luxe	1 cape de coupe	1 bracelet papier pointes
1 tête de coupe	1 peignoir	1 boîte papier pointes
1 étau	2 serviettes noires	1 vaporisateur
1 séchoir à main professionnel	2 serviettes blanches	1 paire de gants
1 pochette de peignes	1 lot de rouleaux à mise en plis	1 sachet pinces croco
1 paire de ciseaux droits	1 lot de rouleaux à permanente	1 sachet de pics mise en plis
1 paire de ciseaux sculpteurs	1 voilette	1 brosse crabe
1 rasoir	1 sachet pinces	1 brosse pneumatique
1 rasoir FRIZOR	1 bol coloration	3 brosses différents diamètres
1 balai à cou	1 pinceau	1 valise

*Pour les gauchers : prévoir supplément pour ciseaux spécifiques gauchers*

*La liste du matériel professionnel est non contractuelle. Elle peut être modifiée à chaque rentrée scolaire.*

### Hébergement :

Résidence Etudiants près de l'école - Liste des foyers ou logements anciens élèves

### Restauration :

Possibilité de restauration rapide autour de l'école  
Restaurant universitaire à 10 minutes.

### Accès :

Gare SNCF et gare routière à 10 mn, bus : ligne 4 arrêt station PONT BOURGOGNE

# Coiffure Orléans

CAP Coiffure - 1 ou 2 ans

Pré requis :

**FORMATION 2 ANS :**

Sortie fin de troisième

Sans acquis de diplôme de niveau 5 ou supérieur

**FORMATION 1 AN :**

Titulaire d'un diplôme homologué par le Ministère de l'Education Nationale (CAP ou BEP toutes spécialités, Baccalauréat toutes options)

Titulaire des épreuves d'enseignement général d'un CAP ou BEP

Titulaire d'une validation d'Acquis de l'Expérience vous dispensant des épreuves du Domaine Général du CAP

Sans diplôme, après accord par le Directeur de l'école

Programme :

**ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL : THÉORIQUE / PRATIQUE**

Technologie appliquée (coloration, permanente, produits, matériel)

Vente et réglementation

Législation du travail

Biologie appliquée

Cours pratiques de coupes réalisées sur modèles

Application des soins capillaires

Dessin

Vie sociale et professionnelle

**ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL : (seulement pour formation 2 ans)**

Expression française

Histoire - Géographie

Mathématiques

*Cette formation peut être financée par l'élève ou un organisme tel que CONSEIL RÉGIONAL (selon les régions), FONGECIF, ASSEDIC, ANPE, FAFTT ou ANFH, UNIFORMATIONS etc... Il vous appartiendra de constituer un dossier avec votre correspondant. Il est à noter que ces dossiers demandent parfois une préparation longue.*

A l'examen :

DOMAINE		MATIÈRES	ÉPREUVE	COEFFICIENT
Professionnel	EP.1	Coupe et coiffage "Homme"	pratique et écrite	UP 1 / 4 (dont 1 pour la VSP)
	EP.2	Coupe, Forme, Couleur Epreuve de coupe, permanente, coloration, technologie, biologie et arts appliqués à la profession	pratique et écrite	UP 2 / 10 (6+4)
	EP.3	Communication	orale	UP 3 / 2
Général	EG.1	Expression française / Histoire - Géographie	écrite et orale	1,5 + 1,5
	EG.2	Mathématiques - Sciences	écrite	2

# Constitution du dossier d'admission COIFFURE

**ADMISSION** : (gratuite)

**La demande d'entretien**

Il vous suffit de compléter et de renvoyer le coupon ci-dessous. Nous vous contacterons alors pour convenir d'un rendez-vous.

**L'entretien**

Au jour fixé, vous vous présenterez à l'école muni(e) :

- d'une lettre manuscrite évoquant vos motivations.
- des bulletins scolaires des deux ou trois dernières années (pour les jeunes).
- d'une photocopie du ou des diplômes acquis.

Si vous êtes mineur(e), vous devrez être accompagné(e) de vos parents ou tuteurs.

L'entretien (comptez environ 45 minutes) se déroule avec la direction afin de déterminer vos motivations et vos capacités à réussir.

Cette phase se termine par le refus ou l'acceptation de l'établissement de vous accueillir. Si vous êtes admis(e), vous prendrez alors le temps de la réflexion avant de passer à la phase suivante.

**INSCRIPTION** :

Vous voudrez bien vous munir des pièces suivantes afin de constituer votre dossier d'inscription :

- Une photocopie de la carte d'identité.
- Quatre photographies d'identité.
- Un certificat médical d'aptitude à la profession.
- La photocopie de l'assurance responsabilité civile.
- Un relevé d'identité bancaire.
- 5 enveloppes timbrées non libellées par année de formation.
- Pour celles et ceux passant leur examen en fin d'année, l'attestation de participation à la journée d'appel (ou au moins l'avis de recensement à la mairie).

Vous complétez alors :

- Les contrats de formation.
- L'autorisation de prélèvement bancaire pour celles et ceux ayant choisi un paiement mensuel.
- L'autorisation d'hospitalisation et d'intervention en cas d'accident pour les mineurs.
- La fiche de renseignement.

Vous serez alors inscrit(e).

## Coupon à renvoyer

### ÉTAT CIVIL

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

CP ..... Ville .....

Date de naissance .....

Tél ..... Port .....

Mail .....

### SITUATION

Célibataire  Marié(e)

Profession du père .....

Profession de la mère .....

### NIVEAU D'ÉTUDES

Classe .....

Etablissement .....

Diplôme obtenu .....

année d'obtention .....

### FORMATION SOUHAITÉE

CAP 1 an  2 ans  - BP 1 ans  2 ans  - MC

*L'envoi de ce coupon ne vous engage pas à une éventuelle inscription, mais il vous place en état de priorité d'accès. Coupon à renvoyer à l'adresse de l'école demandée.*